

Le p'tit communal

Bulletin municipal | Juillet 2025




Vallans
NATURELLEMENT ACCUEILLANTE

Sommaire Le *p'tit* communal

Bulletin municipal
Juillet 2025

Vie communale

8 mai 1945
13 juillet 2025
Fête du parc
La 5^{ème} saison
Collecte des déchets

Vie associative

Les Pistons de Vallans
Carnaval

Vie communale

Marais communal

Mairie de Vallans

Rue Saint Louis 79270 VALLANS
Retrouvez toute l'actualité
sur  et www.vallans.fr

Responsable de publication

Cédric Bouchet

Comité de rédaction

Stéphan Pastureau
Gérald Fuseau
Olivier Dubois
Nelly Geoffroy
Christian Bruchier
Nadège David

Mise en page

Nadège David

Création graphique

Sonia Ahéhéinnou

Impression

Raynaud Imprimeurs



10-31-1336

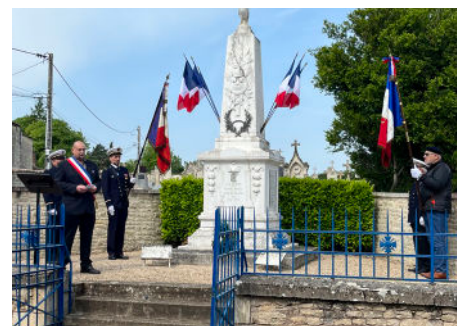
Vie communale

8 mai 1945



La cérémonie de mémoire aux soldats morts pour la France pendant la seconde guerre mondiale a été célébrée sous un soleil radieux au monument aux morts le 8 mai 2025.

Monsieur le maire a lu un texte de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État



auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, en hommage à tous les « Morts pour la France ».

Monsieur le maire a ensuite déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts.

La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié dans la salle des fêtes de la commune.

13 juillet 2025

La fête nationale c'est bientôt !

Cette année c'est la **SEP** qui est chargée de l'organisation du repas républicain qui aura lieu le 13 juillet.

Programme :

15h00 - ouverture de la buvette

19h30 - repas

Sangria blanche offerte par la commune

Assiette de charcuterie basque

Axoa de veau et pomme de terre vapeur

Fromages basques et confiture de cerise noire

Gâteau basque - café

23h00 - feu d'artifice


Pensez à vos assiettes
et couverts

Fête du parc

Le 25 mai dernier, s'est déroulée la quatrième édition de la fête du parc à Teurtous. Après 2022 qui était l'inauguration, 2023 une pérennisation du concept, 2024 a permis d'affiner la formule et deux nouvelles attractions ont fait leur apparition en 2025.

Le tournoi de foot sur le city stade attire habituellement de nombreux jeunes de Vallans et des alentours mais cette année, la météo incertaine a sans doute freiné l'enthousiasme habituel. Le nombre d'équipes était plus réduit.



Deux nouveautés cette année : **le manège pour enfants gratuit** qui a su enchanter autant les parents que les enfants tout au long de la journée et **les jeux d'adresse**.

Les « Dissonants », la bandas a animé la journée avec, tout au

long, des morceaux actuels ou plus anciens revisités. Les 25 musiciens ont mis une belle ambiance sur cette édition.



A midi, Cédric Bouchet, notre édile, a lancé de façon « officielle » la journée par un discours suivi d'un apéritif offert par la mairie. On en profite pour remercier Nathalie Savignat, la cantinière de notre école, qui en a préparé les petits fours.

C'est ensuite **la SEP** qui a pris le relais pour la restauration de la pause méridienne. Le bar était déjà ouvert depuis le début la journée. Les personnes présentes ont pu profiter de saucisses/merguez accompagnées des traditionnelles frites.

Le dessert était assuré par **le nouveau foodtruck « Le truck à croquer »** avec de nombreuses possibilités : gaufres, glaces, crêpes...

Le début d'après-midi a été marqué par le début du **tournoi de pétanque**. A l'ombre des arbres du parc, c'est toujours un moment de convivialité et de fous rires qui mélange toutes

les générations.

Au cours de l'après-midi, de nombreuses personnes sont arrivées avec l'accalmie de la météo. La buvette de la SEP a été bien occupée tout au long de l'après-midi.

La journée s'est terminée vers 18h30 avec la remise des prix. Les vainqueurs ont reçu des médailles ainsi que des bons cadeaux Décathlon (20 euros chacun) des mains du maire.



L'affluence a été inférieure aux années précédentes, sans doute à cause de la fête des mères et de la météo très capricieuse cette année. La date 2026 sera fixée dans les prochaines semaines.

Merci à tous les participants, les bénévoles, la bandas, l'animateur, la SEP et l'équipe municipale pour avoir permis le bon déroulement de cette journée. Rendez-vous est donc donné l'année prochaine pour la prochaine édition.

Vie communale

Un spectacle poétique et drôle pour la 5^{ème} saison à Vallans

Vallans a une fois de plus vibré au rythme du festival «la 5^{ème} saison», le 20 juin 2025, avec le spectacle «Fidji» de la compagnie La Dépliante. Organisé par l'Agglo de Niort, cet événement a attiré un public nombreux, avec plus de 350 spectateurs venus profiter de la soirée.



La buvette, tenue par l'ACCA, a connu un franc succès grâce à la chaleur estivale, tandis que le foodtruck Art & Pizza a permis de se restaurer avec leurs fameuses pizzas au feu de bois.

La soirée a été lancée par le maire, Cédric Bouchet, et le vice-président de l'agglo en charge de la culture et 1^{er} adjoint de Frontenay-Rohan-Rohan, Alain Chauffier.

Le spectacle, porté par l'acteur

Antoine Nicaud dans le rôle de Starsky, a captivé l'audience dès les premières minutes. Starsky, un personnage à la fois noble et prolétaire, partage ses réflexions sur la vie, le monde et les félins, tout en cherchant désespérément son chat, Fidji. Mêlant humour grinçant, acrobaties impressionnantes et moments de poésie pure, le spectacle a su toucher un large public.

Antoine Nicaud, formé à l'Académie Fratellini, a livré une performance remarquable, alternant entre stand-up, conte et cirque. Ses punchlines percutantes et son jeu de scène dynamique ont provoqué des éclats de rire tout au long de la représentation. Le public a particulièrement apprécié les réflexions «félinosophiques» de Starsky, qui oscillent entre l'absurde et le profond, créant un univers où le vrai et le faux se mêlent pour former le «vraux».

Un des moments forts du spectacle a été l'évocation des exploits de Fidji, un chat décrit comme un véritable prédateur, capable de défier les plus

grosses brutes.

Mais derrière l'humour et les acrobaties, le spectacle aborde aussi des thèmes plus profonds, comme l'absence, le chagrin et la désillusion.



À la fin de la représentation, le public a longuement applaudi, conquis par la performance d'Antoine Nicaud et l'originalité du spectacle. Beaucoup sont repartis avec le sourire aux lèvres, après avoir passé, malgré la chaleur, une soirée très agréable sous les frondaisons du parc de Vallans.

Le rythme de collecte des poubelles bordeaux va changer

À partir du 30 juin 2025, la collecte des poubelles bordeaux dédiées aux déchets ménagers non recyclables sera effectuée une semaine sur deux, en alternance avec la poubelle jaune pour les emballages.

Pour des raisons économiques évidentes, mais aussi pour réduire

son impact environnemental, Niort Agglo a choisi de mettre en place une collecte tous les 15 jours des poubelles bordeaux réservées aux déchets résiduels. Cette nouvelle organisation induira une modification des calendriers de collecte.

Le jour de collecte sera le jeudi pour Vallans.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de Niort Agglo :



Les Pistons de Vallans, nouvelle section moto de la Société d'Éducation populaire

Au fil d'échanges entre motards participant à la fête du Parc à Teurtous il y a un an, l'idée de monter une section moto au sein de la SEP (société d'Éducation populaire) présidée par Didier Klepper, lui-même motard, a été émise.

La petite graine semée à cette occasion a germé et s'est développée. Une première réunion s'est déroulée le 15 avril dernier. Une vingtaine de personnes, dont plusieurs couples, représentant un effectif de 13 motos y ont participé.

Plusieurs décisions importantes ont été prises. **Le club s'appelle les Pistons de Vallans.** Un responsable a été désigné en la personne de Sébastien Gouineau. Pour des raisons de simplicité et d'efficacité le club est constitué en section de la SEP.



Les deux responsables expliquent. « Il s'agit de rassembler et de faire bouger le monde associatif sur ce thème. Il y a à Vallans des motards que nous ne connaissons pas qui pourraient être intéressés par la démarche. Nous avons une belle équipe de gens passionnés. Toutes les motos de plus de 125 cm³ sont

acceptées.

Nous avons dans le club un trike et une Harley Davidson®. Nous souhaitons aussi contacter les autres clubs moto des environs afin de mutualiser nos expériences. Le but est de se faire plaisir, de se balader et de faire des visites en respectant le code de la route tout en limitant à 25 le nombre de participants à chaque sortie. Depuis la réunion nous avons eu plusieurs contacts. ».

La première sortie s'est déroulée à Aubeterre-sur-Dronne dans le Sud Charente le 27 avril pour le plus grand plaisir des 16 participants.

Contact :

✉ sebastien.gouineau@laposte.net

Beaucoup de monde pour le dernier parcours du Bonhomme Carnaval

Une foule nombreuse de petits et de grands a accompagné le 29 mars en fin d'après-midi le dernier parcours du Bonhomme Carnaval confectionné par les parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal des Trois Villages (La Foye-Monjault, La Rochénard et Vallans).

Son voyage s'est achevé par sa mise à feu sur le Parc à Teurtous.



Vie communale

Le marais communal, une visite à faire en famille

Les élus et les techniciens municipaux ont accueilli samedi 17 mai une délégation du Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin composée du président Pascal Duforestel accompagné de Sandrine Guihéneuf directrice, Dominique Giret responsable technique et Delphine Decoene chargée de mission pour les sites protégés. Ces derniers ont dévoilé le panneau d'information implanté à l'entrée du marais communal, détaillant l'histoire et les caractéristiques de ce havre de verdure et de calme de 21 ha bordé par la Courance.

Le président Duforestel n'a pas caché son plaisir. « Sur les 23 marais en gestion collective du PNR répartis sur 2 200 ha en



Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres, le communal de Vallans est le seul en bio, ce à quoi je suis très sensible. Il y a ici un bel exemple de synergie, les activités économiques d'élevage encourageant une riche biodiversité ».

Comme pour illustrer ce propos, tous ont pu constater la présence de libellules Calopteryx nombreuses sur la berge de la

rivière. La promenade jusqu'au marais qui fait la fierté de la commune est une visite à faire en famille que que petits et grands ne peuvent qu'apprécier.



Cette journée marquait aussi l'arrivée d'une cinquantaine de génisses amenées par François Cuit de Vallans, Ludovic Vassaux d'Épannes et Thierry Mouchard de Granzay-Gript. Ces éleveurs effectuent des visites périodiques pour s'assurer que tout va bien. Le départ des pensionnaires est prévu pour la fin du mois d'octobre.

1863 : une année décisive pour le marais communal de Vallans...

Il semble qu'au début des années 1860, le marais communal ne rapporte guère d'argent à la commune et se dégrade au point que « *dans l'état actuel des choses, une portion seulement de la population en profite attendu que le pauvre qui ne possède pas de bétail et le riche qui n'envoie pas le sien au pacage n'en jouissent pas* ».

Suite à une délibération du conseil

municipal de Vallans en date du 9 novembre 1862 proposant de diviser le marais moyennant une rétribution qui serait versée dans la caisse municipale

EXTRAIT

« [Le conseil] supplie Mr le Préfet de vouloir bien autoriser la commune à mettre en rapport elle-même son marais, et comme il est reconnu que plus la terre est divisée mieux elle est cultivée, elle demande que

ledit marais soit divisé en autant de portions qu'il y a de chefs de famille qui jouiront chacun de leur portion pendant 20 ans moyennant une redevance qui sera versée entre les mains du percepteur, et d'ordonner qu'une enquête soit immédiatement ouverte pour consulter les habitants sur l'opportunité de la dite division du marais. » [Le projet prévoit 200 divisions de 9 ares chacune]

Un arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1862 ordonne une enquête publique entre le 30 décembre 1862 et le 25 janvier 1863.

L'arrêté préfectoral et ses documents constitués par les ingénieurs sont mis à la disposition des habitants et le Maire assure une permanence le 25 janvier pour recueillir leurs avis.

La délibération du conseil du 1^{er} février 1863 relate la permanence tenu par le Maire au cours de laquelle :

EXTRAIT

« La grande majorité des habitants s'est opposée au projet de division du marais soumis à l'enquête et a présenté un second projet devant arriver au même but que le premier mais par des moyens différents ».

« Le second projet, qui a été immédiatement couvert de signatures au nombre de cent une, sans compter les adhésions de personnes qui n'ont pu signer, est ainsi connu :

les soussignés s'engagent entre eux solidairement les uns pour les autres, à consentir un bail à ferme pour la totalité du marais aux conditions suivantes :

- le dit bail à ferme est consenti moyennant la somme de six cent francs qui sera versée entre les mains de Monsieur le receveur de la commune, le premier janvier

de chaque année, pendant quinze années consécutives ;

- la dite somme de six cent francs sera répartie tous les ans entre les soussignés au moyen d'un rôle de sous répartition dressé par l'ordre de Mr le Maire.

- chaque soussigné paiera proportionnellement au nombre de pièces de bétail qu'il conduira dans le marais. La commune se réserve la bûche des arbres qui se trouvent dans le marais.

[...] Le dit marais devra toujours être maintenu en pré et être livré au pacage pendant toute l'année.

[...] suivent les signatures... »

Et l'avis du conseil municipal, favorable à ce second projet qui supplie le Préfet de l'approuver et d'autoriser le Maire à le convertir immédiatement en bail notarié.

Par courrier datée du 12 mars 1863, le Préfet donne au Maire le droit d'affermir le marais communal de Vallans (22 hectares) « en faisant passer un bail avec les intéressés ». En sus, il lui demande « d'avoir soin d'y faire insérer une clause portant que ceux des intéressés n'ont pas encore adhéré à cette mesure, pourront toujours être admis à le faire ».

L'acte notarié est rédigé le 18 mai 1863 par Maître Jules Croizet, notaire à Frontenay-Rohan-Rohan, et signé entre le maire de l'époque, Monsieur Charles de Liniers, et 38 habitants de Vallans, pour 15 années.

Quelques années plus tard, en 1871 : le registre comptabilise 71 agriculteurs qui mettent 101 pièces de bétail pour une redevance de 6,78 francs/tête.

Source : Archives municipales : Acte notarié du 18 mai 1863 (bail « à ferme » du marais communal) et ses 5 annexes + registres des années suivantes.

ANNEXE 1 : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Vallans en date du 9 novembre 1862

ANNEXE 2 : Certificat d'enquête : Mise en valeur du marais communal (30 décembre 1862 au 25 janvier 1863)

ANNEXE 3 : Délibération du conseil municipal du 1^{er} février 1863

ANNEXE 4 : Arrêté préfectoral du 27 décembre 1862

ANNEXE 5 : Autorisation préfectorale du 12 mars 1863

Infos pratiques

Secrétariat de mairie

Ouvert au public

- lundi de 14 h à 17 h 30
- mardi et jeudi de 14 h à 18 h 30
- mercredi de 9 h à 12 h
- vendredi de 12 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

☎ 05 49 04 80 84

✉ commune.vallans@orange.fr

🌐 www.vallans.fr

Numéros utiles

Gendarmerie

☎ 17 ou 05 49 04 50 03

Pompiers ☎ 18 ou 112 (numéro européen)

Urgences médicales ☎ 15 ou 112 (numéro européen)

Urgences sourds et malentendants ☎ 114

Un défibrillateur est à disposition au niveau de la salle des fêtes

Bibliothèque municipale

- lundi de 16 h à 18 h sauf pendant les vacances scolaires
 - mercredi de 16 h à 18 h (hiver) ou de 17 h à 19 h (été)
- Gratuite et ouverte à tous.

Assistante sociale

Prise de rendez-vous

☎ 05 49 77 10 60

Rencontres possibles à la DIPAS à Niort, au domicile du demandeur ou à la mairie de Vallans.

Presse quotidienne

Correspondant Courrier de l'Ouest

Gérald Fuseau

☎ 05 49 04 88 02 ou 06 98 99 79 84

✉ gerald.fuseau@gmail.com

Correspondant Nouvelle République du Centre Ouest

Jean-Claude Lefebvre

☎ 06 12 91 69 80

✉ jeanclaudepatriciafebvre@orange.fr

Horaires des messes

Jours et horaires affichés à la porte de l'église.

Secours catholique

Responsable secteur Mauzé sur le Mignon

Nadia Roussel

☎ 06 79 42 85 27

✉ nadia@roussel3d.fr

Horaires autorisés pour les nuisances sonores

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Le reste du temps, merci de respecter la tranquillité du voisinage !



Pour préserver l'environnement, pensez à me recycler.

Commerces

La Boulange du coin ☎ 06 85 91 11 66

Ouverture du Fournil pour retrait des commandes Mardi 16h30 – 19h

Vendredi 16h30 – 19h

Commande 🌐 <https://producteurs.souke.fr/laboulangeducoin>

Tournée de pain L'atelier des gourmets ☎ 05 49 04 50 42

Tous les jours entre 9h et 10h sauf mercredi et jours fériés.

Taxi du Marais ☎ 06 33 87 88 19

Art et pizza ☎ 06 35 66 02 49

Tous les vendredis soirs.

JCooking ☎ 06 17 75 58 18

Burgers et pâtisseries maison tous les jeudis, de 18h à 21h.

Mademoiselle Boug' ☎ 07 56 94 12 67

Institut d'esthétique mobile tous les mardis 9h30 à 18h.

Marché de Vallans

Tous les 1^{er} vendredis du mois de 16h30 à 19h30.

Maraîchère Lily

Tous les vendredis de 16h à 18h30.



Collecte des déchets

Ramassage des déchets

Ordures ménagères (poubelle rouge) et emballages (poubelle jaune) : jeudis, en alternance une semaine sur deux.

Lorsqu'une semaine comporte un jour férié, la collecte est reportée au lendemain.

Tri sélectif

Des conteneurs à verre sont à votre disposition en différents points de la commune. Aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs.

Déchetterie de Prin-Deyrançon

« Le Haut Pié Blanc » ☎ 05 49 17 02 42

Lundi, Mercredi, Vendredi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi, Jeudi	Fermé	14h-17h50
Samedi	9h-11h50	13h-17h50
Dimanche	Fermé	

Déchetterie de Beauvoir-sur-Niort

« Le Bois Fort » ☎ 05 49 09 60 02

Lundi, Samedi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Fermé	14h-17h50
Dimanche	9h-11h50	Fermé